

ARRÊTÉ N° 55 - 2022

Arrêté de circulation Boulevard Lucien Pierquin

Le Maire de WARCQ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L2212-5, et L 2213-1 à L 2213-6 relatifs au pouvoir de Police, de la Circulation et du Stationnement de Madame le Maire,

Vu l'article R 225 du Code de la Route,

Vu la demande présentée par l'entreprise COLAS, 54 Avenue de la Marne 08200 SEDAN, en date du 6 avril 2022, concernant la réalisation d'enrobés sur les quatre maisons appartement à Monsieur TISSERONT, situées sur la parcelle AA n° 268, au droit des n° 162, 162 Bis, 162 Ter et 162 Quater, Boulevard Lucien Pierquin, Considérant que pour les besoins de ces travaux, il y a lieu d'établir un périmètre de sécurité sur le Boulevard Lucien Pierquin, Route Départementale n° 8043,

ARRÊTE

<u>Article 1</u>: Les restrictions de circulation, situées dans l'agglomération de la Commune de WARCQ énoncées dans les articles ci-dessous, prendront effet :

Le mardi 12 avril 2022 à partir de 8h00 et ce, jusqu'à la fin des travaux.

<u>Article 2</u>: La circulation de tous les véhicules s'effectuera par alternat, par feux tricolores, sur la section affectée par les travaux, au droit du n° 162 Boulevard Lucien Pierquin.

<u>Article 3</u>: Les panneaux de signalisation matérialisant cette réglementation seront mis en place par l'entreprise COLAS.

<u>Article 4</u>: Monsieur le Commissaire de Police, Monsieur l'agent de Police municipale, et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président du Conseil Départemental des Ardennes,
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique des Ardennes,
- Monsieur l'agent de Police municipale,
- Monsieur le Responsable du Services du SAMU,
- Monsieur le Directeur du SDIS.
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération « Ardenne Métropole ».

Fait en Mairie de WARCQ, le 7 avril 2022.

Le Maire de WARCQ,

Marie-Annick PIERQUIN.